

**S.P.R.B. – B.D.U.**  
**Monsieur Fr. TIMMERMANS**  
**Fonctionnaire délégué**  
**Direction de l'Urbanisme**  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1  
**B – 1035 BRUXELLES**

V/Réf : 05/pfd/598195  
N/Réf. : AVL/KD/ETB-2.130/s.590  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

**Objet : ETTERBEEK. Avenue des Gaulois, 7-8.**  
**Changement d'affectation de bureaux en crèche dans un immeuble existant, transformations**  
**intérieures et installation d'un escalier de secours.**  
**Demande de permis d'urbanisme (dossier traité par Mme V. Henry).**  
**Avis de la CRMS**

En réponse à votre lettre du 20 juin 2016, sous référence, reçue le 20 juin, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 6 juillet 2016.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection de l'ensemble classé des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Il est également repris à l'Inventaire du patrimoine monumental de la Commune.

La demande vise le changement d'affectation de bureaux en crèche dans un immeuble existant, des transformations intérieures et l'installation d'un escalier de secours.

La CRMS ne formule pas de remarque vu l'absence d'impact des interventions sur l'ensemble classé des Musées royaux d'Art et d'Histoire.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, d'autres remarques éventuelles sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

S. DE BORGER  
Vice-Président

Copies à : S.P.R.B. - D.M.S. : Mme F. Cordier ;  
S.P.R.B. – D.U. : Mme V. Henry.